

# La lettre de Fabienne Keller Sénateur du Bas-Rhin

proximité action écoute partage efficacité



numéro 8 - juillet 2008

## Europe et environnement

Le huitième numéro de ma lettre d'information sénatoriale paraît avec quelques mois de retard du fait de mon engagement total au cours et au cœur de la campagne municipale... OGM, émission de CO<sub>2</sub> des voitures ou des avions, responsabilité environnementale, tableaux de bord sur l'application du droit communautaire...

Encore plus que d'ordinaire, **mes travaux parlementaires en ce printemps 2008 portent essentiellement sur des thématiques environnementales impulsées par l'Europe.** Mais notre pays montre, avec le Grenelle environnement, qu'il sait lui aussi lancer des mesures en matière de développement durable. Nous devons désormais, par la mise en oeuvre de ces mesures, être à la hauteur de nos ambitions.

**Je vous souhaite un très bon été à toutes et tous !**

*Fabienne Keller*

Permanence parlementaire

2 rue du saumon - 67000 Strasbourg

tél. 03 88 75 00 45 - fabienne.keller@cus-strasbourg.net

Bureau du Sénat

15 rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06

01 42 34 39 72 - f.keller@senat.fr

## Loi OGM : les raisons de mon abstention

Voici les 5 observations et propositions que j'ai effectuées dans le cadre de la discussion en deuxième lecture du projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés. Compte tenu du manque de réponses aux problèmes que j'ai soulevés, je me suis abstenue.

### Gouvernance

Au sein du Haut conseil des biotechnologies, j'aurais souhaité obtenir une plus grande reconnaissance de la diversité des experts et de la pluridisciplinarité ainsi qu'une meilleure représentation de la société civile.

### Responsabilité

En cas de contamination, il aurait fallu mieux associer les producteurs de semences, en leur faisant porter une partie de la responsabilité, et en inversant la charge de la preuve.

### Seuil de détection

J'ai proposé de définir un seuil de détection des OGM à 0,1 %, plus bas que le seuil arbitraire d'étiquetage obligatoire fixé à 0,9 %. C'est sur ce point précis que nous avons lancé un appel commun avec Jacques Muller dans le journal Le Monde du 14 mai.

### Consommation animale

J'ai défendu le droit pour le grand public d'être tenu informé de l'utilisation éventuelle d'OGM dans la viande animale qu'il consomme.

### Des marges de manoeuvre

Le respect des directives et règlements communautaires n'interdisait pas des marges de manoeuvre au niveau français pour appliquer plus largement le principe de précaution et garantir efficacement la liberté de cultiver et consommer avec et surtout sans OGM. Le retard pris par la France dans la transposition des textes communautaires (directives de 1998 et 2001) et la menace d'une condamnation de la France par la Cour de justice de Luxembourg n'ont pas créé les conditions d'un travail législatif apaisé. Ces textes européens méritent d'être remis en discussion pour prendre en compte l'évolution des connaissances et l'exigence de transparence et de démocratie sur un sujet touchant à la protection du vivant. La présidence française de l'Union européenne, au deuxième semestre, sera une opportunité de choix pour réouvrir le dossier.



### "France on the move" sur CNN

Le 8 juin, CNN a enregistré au Sénat une émission animée par la journaliste Hala Gorani. J'ai adressé des mots de bienvenue aux téléspectateurs de plus de 180 pays !

### Les jeunes UMP 67 au Sénat

J'ai reçu 38 jeunes UMP du Bas-Rhin le 7 juin et je crois bien avoir suscité des vocations de futurs présidents ! Le 21 juin, c'est une délégation de l'Association franco-allemande des assistants parlementaires qui a été accueillie.



## Déplacements urbains et grandes surfaces

Le Sénat a examiné le **projet de loi de modernisation de l'économie (LME)**, qui relève le seuil d'autorisation d'implantation des surfaces commerciales de 300 mètres à 1.000 mètres carrés. J'ai concentré mon intervention sur les **critères environnementaux** qui pourraient être imposées aux grandes surfaces, aussi bien en matière d'**efficacité énergétique** qu'au regard de l'**étalement urbain**, source de déplacements accrus.



## Irresponsables les maisons mères ?

Les sénateurs ont adopté le **projet de loi sur la responsabilité environnementale**. Au delà de la responsabilité civile ou pénale, le texte consacre la réparation du dommage écologique pur causé à la nature. **Application directe des principes de réparation et de prévention inscrits dans la Charte de l'environnement**, le régime pourrait être plus étendu : il n'intègre pas le nucléaire ou le transport d'hydrocarbure ; il n'oblige pas à constituer des garanties financières en amont et il exonère l'industriel lorsque le risque n'est pas totalement connu au moment des faits. J'ai proposé de permettre le recours auprès des maisons-mères en cas de carence d'une filiale. **Un amendement accorde aux collectivités locales davantage de possibilités de pourvoi devant les tribunaux pour demander réparation des atteintes à l'environnement.**



## Comment réduire efficacement les émissions de CO2 des voitures ?



**La commission européenne propose d'instaurer une norme moyenne de 130 g/km** pour les automobiles en 2012 avec des pénalités à la clé et une déclinaison de la norme par constructeur **en fonction du poids des voitures**. Le dispositif est malheureusement contre productif et **incite peu à l'achat de véhicules légers et peu polluants**. Un système simple sur le modèle du bonus malus français aurait été plus efficace, sans compter qu'il faudrait s'attaquer au secteur routier dans son ensemble.

*Pour aller plus loin : mon rapport d'information devant la Délégation pour l'Union européenne sur les émissions de CO2 des voitures neuves.*  
[www.senat.fr/noticerap/2007/ro7-361-notice.html](http://www.senat.fr/noticerap/2007/ro7-361-notice.html)

## L'aviation civile bientôt intégrée dans les échanges de quotas carbone

La commission européenne prévoit aussi d'**intégrer les émissions de CO2 des avions dans le système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre**. C'est une étape importante vers l'intégration du coût de la pollution liée au transport aérien. Un peu différent de la fiscalité écologique, le marché de quotas est un outil économique souvent décrié parce qu'il s'apparente à une sorte de droit à polluer. Mais il récompense efficacement les acteurs économiques qui font des efforts de réduction de leurs émissions. **J'aurais souhaité que la commission détermine des paramètres d'allocation de quotas plus incitatifs**. Et puis il y a de nombreuses exonérations. On peut s'en étonner.

*Pour aller plus loin : ma communication devant la Délégation pour l'Union européenne sur les émissions de CO2 des voitures neuves.*  
[www.senat.fr/europe/r25062008.html](http://www.senat.fr/europe/r25062008.html)



## Mieux prévenir les amendes de l'UE

Le 18 juin, j'ai présenté **mon tableau de bord annuel sur les procédures d'infraction au droit communautaire de l'environnement**. Il subsiste quelques affaires très sensibles : la transposition incomplète de la directive OGM, la pollution des eaux par les nitrates en Bretagne et surtout le non-respect des normes communautaires par les stations d'épuration françaises font courir un risque de sanctions financières très importantes. J'ai invité nos administrations à **ne pas relâcher les efforts d'adaptation entrepris**. La présidence française de l'UE a fait de l'environnement une priorité. Elle sera d'autant plus entendue qu'elle pourra se prévaloir de son exemplarité.

*Pour aller plus loin : mon rapport 2008 sur l'application du droit communautaire de l'environnement.*  
[www.senat.fr/noticerap/2007/ro7-402-notice.html](http://www.senat.fr/noticerap/2007/ro7-402-notice.html)



## Constitution et langues régionales

Les députés ont réécrit l'article premier de la constitution pour intégrer les langues régionales dans le patrimoine de la République. Les sénateurs ont supprimé cette précision. Mais les collègues UMP alsaciens et moi-même, nous nous sommes vivement opposés à cette suppression !